



Projet éolien des Vastres

Compte-rendu de la permanence d'information n°2

Mercredi 13 avril 2022

BayWa r.e Quénéa'ch

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
LISTE DES PARTICIPANTS	4
INFORMATIONS DIFFUSEES LORS DE LA PERMANENCE D'INFORMATION....	5
QUESTIONS ET REMARQUES DES PARTICIPANTS.....	17
1. Le projet	17
2. Mesures d'accompagnement	18
3. Etudes d'impact.....	18
4. Démarche d'information et de concertation	19
CONTACTS	19

INTRODUCTION

Dans le cadre du développement du projet éolien des Vastres, BayWa r.e et Quénéa'ch ont souhaité mener ce projet en concertation avec les élus et les habitants de la commune des Vastres.

Après une étude des perceptions menée entre mai et juin 2021 sur la commune des Vastres (bourg et tous les hameaux qui la composent), une **première permanence d'information** a eu lieu en **septembre 2021**. Cette première phase a permis aux acteurs du territoire, riverains et élus, d'exprimer leurs avis et leurs attentes pour la démarche de concertation et l'information locale.

S'est alors ouvert un temps de co-construction à travers **deux groupes de travail**, organisés en **décembre 2021 et en mars 2022**, avec toutes les personnes volontaires. Ces temps de travail et d'échanges ont notamment permis aux développeurs de présenter l'avancée du projet, et d'ouvrir la réflexion sur les mesures d'accompagnement et sur le financement participatif.

Afin de présenter les avancées concrètes du projet mais aussi le fruit de ce travail collectif, **une deuxième permanence d'information a été organisée le mercredi 13 avril, de 16h à 20h, au Garage municipal des Vastres.**

Les objectifs de cette permanence étaient de :

1. Présenter l'avancée du projet et les premiers résultats des études d'impact
2. Echanger et répondre aux questions des habitants autour du projet
3. Présenter l'avancée du travail collectif issu des deux groupes de travail et permettre aux participants de participer à ces réflexions en classant par ordre de préférence les 4 mesures d'accompagnement étudiées en groupe de travail
4. Présenter la campagne de financement participatif et permettre d'y souscrire sur place

LES PARTICIPANTS

Au total, la permanence a accueilli **35 participants** de 16h à 20h dont :

- Des habitants et élus des Vastres (bourg et hameaux)
- Des habitants et élus de Mars
- Des habitants et élus du Chambon sur Lignon
- Des habitants du Mazet
- Un habitant de Saint Fons

Était présente **l'équipe des développeurs** :

- Kilian ALVAREZ, Chef de projet éolien BayWa r.e.
- Nikita GHELELOVITCH, Responsable de projets Quénéa'ch

Était présente Jenny HINDLE, Chargée du financement participatif, Lendosphère

Était présente **l'équipe Concertation Mazars** suivante :

- Marion GIELLY, Consultante
- Lisa PALIOTTO, Consultante
- Charline VIALLE, Cheffe de projet

LES INFORMATIONS DIFFUSEES LORS DE LA PERMANENCE D'INFORMATION

Les participants ont eu l'occasion de découvrir **11 affiches autour du projet** :

1. Une affiche sur les co-développeurs
2. Une affiche sur la démarche de concertation associée au projet
3. Une affiche sur les caractéristiques finales du projet, la carte d'implantation et le calendrier associé
4. Une affiche sur les résultats de l'étude paysagère
5. Une affiche sur les résultats des études de vents et de l'étude acoustique
6. Une affiche sur les résultats de l'étude environnementale
7. Une affiche sur le financement participatif
8. Une affiche de présentation de l'audit énergétique
9. Une affiche sur les retombées financières pour le territoire
10. Une affiche sur le travail de co-construction des groupes de travail
11. Une affiche participative sur les principaux résultats du travail collectif

Chaque participant était libre de découvrir les informations à son rythme. **Ils ont eu l'occasion d'échanger et de poser toutes leurs questions** à Kilian ALVAREZ, chef de projet éolien chez BayWa r.e et à Nikita GHELELOVITCH, chef de projet éolien chez Arvro Energies (filiale du groupe Quénéa'ch).

Jenny HINDLE, de Lendosphère, a pu assurer une permanence pour renseigner les intéressés sur la campagne de financement participatif.

Il est à noter que l'objectif de 50 000 € ayant été atteint rapidement, le plafond a été relevé de 20 000 €, le 13 avril, à 15h, afin de permettre à de nouveaux intéressés d'y participer. Sur ce point, n'hésitez pas à consulter la page dédiée : www.lendosphere.com/les-projets/projet-eolien-des-vastres-en-haute-loire-43.

L'équipe Concertation de Mazars était composée de Marion GIELLY, Lisa PALIOTTO et Charline VIALLE, consultantes. Elles ont pu prendre en note les questions des participants et certains échanges entre les développeurs et les participants. Elles ont également pu renseigner les participants et animer l'atelier de réalité mixte ImMeRsio.

Les votes des participants sur les propositions ont été rassemblés sur l'affiche dédiée à cet effet. Elles serviront à alimenter les réflexions lors des prochains groupes de travail qui seront organisés d'ici à mi-2022.

Vous trouverez ci-dessous les principaux échanges entre les développeurs et les participants ainsi que les différentes affiches présentes le jour de la permanence.

1. L’affiche présentant les co-développeurs du projet des Vastres

BayWa r.e. 

Le projet éolien des Vastres

BayWa r.e. et Quénéa'ch les co-développeurs du projet

BAYWA R.E.

Acteur international renommé et expert en énergies renouvelables, BayWa r.e. déploie son expertise sur toute la chaîne de valeur du développement, de la construction et de l'exploitation de parcs éoliens et photovoltaïques.

Notre ambition : accompagner nos clients et partenaires à chaque étape des projets, en maximisant leurs capacités de développement de projets d'énergies renouvelables.

BayWa r.e. en chiffres :

-  **7** Agences (Paris, Nantes, Bordeaux, La Rochelle, Lyon, Carcassonne et Montpellier)
-  **150** collaborateurs en France et 3 000 à l'international
-  **52** parcs éoliens et solaires
-  **380 MW** de puissance éolienne en exploitation
-  **260 MW** de puissance solaire en exploitation

QUÉNÉA'CH

Est une entreprise bretonne qui développe, construit et exploite des parcs de production d'énergie verte. Forte de plus de 25 années d'expérience dans le domaine, elle accompagne dans leurs démarches tous types de porteurs de projets de production d'énergie renouvelable.

Quénéa'ch en chiffres :

-  **3** Agences (Cahors, Rennes et Nantes)
-  **35** collaborateurs
-  **125 MW** de puissance éolienne en exploitation
-  **+ 3000** centrales solaires en service

BAYWA R.E ET QUÉNÉA'CH : UN PARTENARIAT HISTORIQUE

7 ANS

2 SOCIÉTÉS

MUTUALISER

EXPÉRIENCES RESPECTIVES

COMPÉTENCES



ET TECHNIQUES


UN OBJECTIF COMMUN

PROJET
TECHNIQUE
FIABLE

CONCERTATION ET
INFORMATION AUPRÈS
DES ACTEURS LOCAUX

2. L'affiche présentant la démarche de concertation associée au projet








Le projet éolien des Vastres

La démarche de concertation


OBJECTIFS



Vous informer en continu des avancées du projet.



Échanger régulièrement avec vous et répondre à vos questions.




Être acteur du projet et contribuer à son développement.


CALENDRIER

Sept 2021	Oct / Nov 2021	Nov / Déc 2021	Hiver 2021	Printemps 2022
Lettre d'information n°1 et porte-à-porte ... Forum d'information n°1	Lettre d'information n°2 et porte-à-porte	Groupe de travail n°1	Lettre d'information n°3 et porte-à-porte ... Groupe de travail n°2	Lettre d'information n°4 et porte-à-porte ... Forum d'information n°2


UNE PLATEFORME PARTICIPATIVE POUR




Suivre les actualités du projet




S'informer en continu sur l'état et le projet



Participer au projet en ligne



POUR PLUS D'INFORMATION : WWW.PROJETEOLIEN-LESVASTRES.FR



3. Une affiche sur les caractéristiques finales du projet, la carte d'implantation et le calendrier associé



CARTE D'IMPLANTATION THÉORIQUE

CHIFFRES CLÉS DU PROJET

- 7** éoliennes
- 150 m** de hauteur en bout de pale
- 700m** de distance moyenne des habitations
- 30 MW** de puissance totale du parc éolien, soit l'équivalent de la consommation d'énergie de 20 000 foyers

LEGENDE
 ● Emplacement approximatif des futures éoliennes
 - - - Zone d'étude

Pourquoi ce choix d'implantation ? De nombreuses contraintes (aéronautiques, réglementaires, etc.) déterminent l'implantation des éoliennes et sont notamment identifiées par les études d'impact. Nous vous invitons à prendre connaissance des affiches dédiées à ces études !

CALENDRIER DU PROJET



POUR PLUS D'INFORMATION : WWW.PROJETEOLIEN-LESVASTRES.FR

4. Une affiche sur les résultats de l'étude paysagère

Le projet éolien des Vastres

L'étude paysagère

LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

- Déterminer les enjeux paysagers et patrimoniaux autour du projet, dans son aire immédiate, rapprochée et éloignée
- Donner à voir le projet dans son environnement

LA MÉTHODOLOGIE

Etude réalisée par le bureau d'études Terrevivie en 4 étapes :

- 1
Réalisation de l'état initial et identification des enjeux liés au paysage
- 2
Préconisation d'implantation
- 3
Définition des impacts des variantes d'implantation (avec photomontages)
- 4
Proposition de mesures de réduction ou de compensation

LES POINTS DE VUE DES PHOTOMONTAGES

Une quarantaine de points de prises de vue ont été intégrés dans l'étude, dont 10 issus des propositions des participants à la démarche de concertation.



Photomontage réalisé depuis Le Chambon-sur-Lignon (quartier Charrier)



Photomontage réalisé depuis Le Mont Médoc



Photomontage réalisé depuis Marcilhac



Photomontage réalisé depuis Frenoulet, agglomération de Englebert



Photomontage réalisé depuis Fay-d'Usson (RD262)



Photomontage réalisé depuis Hagnac (commune de Marat)



Photomontage réalisé depuis Les Vastres (chef-lieu)



Photomontage réalisé depuis Les Vastres (commune de Seubert)



Photomontage réalisé depuis Les Vastres (commune de Fay)



Photomontage réalisé depuis Les Vastres (commune de Fay)






POUR PLUS D'INFORMATION : WWW.PROJETEOLIEN-LESVASTRES.FR

5. Une affiche sur les résultats des études de vents et de l'étude acoustique



ETUDE DES VENTS

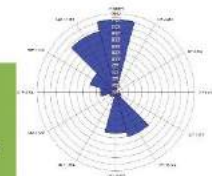
La méthodologie

Un mât de mesure de 100m a été installé sur la commune, il mesure :

- La vitesse du vent : grâce à des anémomètres situés à 100m et 60m
- La direction du vent : grâce à la girouette située sur ce mât
- L'activité des chauves-souris : grâce à des micros positionnés sur le mât

Les premiers résultats

Un vent moyen de 7,4 m/s (excellent)
Une direction des vents nord-sud (vents principaux)



ETUDE ACOUSTIQUE

La méthodologie

Des sonomètres sont installés au niveau des habitations les plus proches de la zone d'étude.

ETAPE 1

Réalisation des mesures sur site, intégrant le bruit du parc existant [Ambiant actuel]

ETAPE 2

Calcul du bruit résiduel (sans aucun parc éolien) [Résiduel]

ETAPE 3

Calcul du bruit ambiant cumulé des deux parcs éoliens [Ambiant prévisionnel]

ETAPE 4

Calcul des émergences acoustiques pour un respect de la réglementation sonore (5dB le jour et 3dB la nuit)

ETAPE 5

Optimisation du parc éolien (bridages éventuels)

La carte de pose des sonomètres



Les résultats de l'étude acoustique

- Actuellement, par temps de vent faible voire inexistant, le bruit ambiant est aux environs de 30 dB
- Lorsque le vent est faible, la commune est assez silencieuse : les éoliennes le seront donc d'autant car elles tourneront mécaniquement plus lentement
- Par temps de vent fort, le bruit ambiant est supérieur à 40 dB.

Bon à savoir !

- La réglementation acoustique française est la plus stricte d'Europe en matière d'éolien.
- Le bruit d'une éolienne à 500m est de 35 dB (décibels). A titre de comparaison un réfrigérateur émet un bruit de 35 dB et une conversation à voix basse émet un bruit d'environ 20 dB.
- Lorsque le parc éolien est construit, des contrôles sont réalisés pour s'assurer que le parc respecte bien la réglementation. Les émergences (différence entre le bruit du parc et le bruit actuel) sont limitées à 5 dB le jour et 3 dB la nuit.
- En cas de mesures non réglementaires, un système de bridage supplémentaire doit être mis en place.



POUR PLUS D'INFORMATION : WWW.PROJETEOLIEN-LESVASTRES.FR

6. Une affiche sur les résultats de l'étude environnementale



ETUDE ENVIRONNEMENTALE

La méthodologie

Cette étude se réalise sur un cycle écologique complet (1 an). Elle permet de recenser les habitats naturels ainsi que la faune et la flore du territoire, afin de vérifier que l'implantation du projet éolien est compatible avec le milieu naturel et de limiter l'impact du parc sur celui-ci.

ETAPE 1

Réalisation d'un pré-diagnostic environnemental

ETAPE 2

Détermination des protocoles adaptés en fonction des enjeux prévisionnels

ETAPE 3

Réalisation des études de terrain sur la flore, les habitats, les zones humides, l'herpétologie, l'avifaune, les chiroptères, les mammifères et l'entomofaune

ETAPE 4

Présentation et interprétation des résultats

ETAPE 5

Elaboration du projet et choix de la meilleure variante

ETAPE 6

Définition des impacts et des mesures visant à les éviter, les réduire ou les compenser

Le calendrier

L'étude naturaliste a été réalisée en 2020-2021 et les études complémentaires sont en cours jusqu'à l'été 2022.

Les premiers résultats

- La ZIP comporte un enjeu modéré pour les espèces : zone de transit pour l'avifaune.
- 2 enjeux sur la zone pour le milan royal et la grande noctule (présence en phase de transit).
- Lancement d'études complémentaires sur 1 an.



Milan royal



La Grande Noctule (espèce de chiroptères)

Pour adapter le projet éolien au mieux et le plus tôt possible, l'analyse des impacts potentiels permet, suivant la doctrine «Éviter-Réduire-Compenser» (ERC), de définir les mesures de nature à :

- 1 Éviter les impacts : choix du site, localisation précise des éoliennes, des zones de travaux, périodes des travaux (hors des périodes de nidification, par exemple)
- 2 Réduire les impacts : diminuer l'espace occupé dans des milieux naturels, positionner les éoliennes pour éviter de faire obstacle aux déplacements des espèces, reconnecter des réseaux de haies...
- 3 Compenser les impacts dans le cas où les mesures d'évitement et de réduction des impacts ne seraient pas suffisantes : des mesures de compensation peuvent consister à créer ou restaurer des milieux d'intérêt écologique.



7. Une affiche sur le financement participatif



Je participe à la transition énergétique de mon territoire et je bénéficie de retombées économiques avantageuses !

**A QUOI
ÇA SERT ?**

- Investir dans la transition énergétique et dans votre projet de territoire.
- Donner aux citoyens la possibilité de co-financer le développement du projet.
- Permettre aux habitants d'avoir un retour direct lié au projet éolien.

**COMMENT
Y PARTICIPER ?**

- Un investissement minimal de 50€ par personne.
- Un retour sur investissement sur 2 ans, avec un taux d'intérêt de 6% par an. Le taux d'intérêt est dégressif et corrélé à la distance à la commune d'implantation des éoliennes.
- Même si le projet ne voit pas le jour, le remboursement avec intérêt sera mis en place par les développeurs.

**QUI
POURRA Y PARTICIPER ?**

Une participation ouverte en 3 temps, par ordre de priorité :

- 1 Les habitants des Vastres et des communes limitrophes
- 2 Le département de la Haute-Loire
- 3 La région Auvergne-Rhône-Alpes

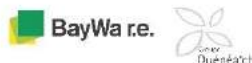
**QUELLE EST LA
DÉMARCHE À SUIVRE ?**

- 1 En avril 2022, se connecter à la page Internet dédiée sur le site de Lendosphère. Le cadre réglementaire du financement participatif impose, en effet, que toutes les démarches soient effectuées en ligne, via un compte personnel et sécurisé.
- 2 Se créer un compte
- 3 Investir sur le projet éolien des Vastres
- 4 Suivre vos investissements

Les représentants de Lendosphère tiendront des permanences pour en expliquer le fonctionnement et aider aux démarches.



DÉCOUVREZ LA PAGE DU FINANCEMENT PARTICIPATIF
DU PROJET DES VASTRES
WWW.LENDOSPHERE.COM/VASTRES



8. Une affiche de présentation de l'audit énergétique



Le projet éolien des Vastres

Présentation de l'audit énergétique

L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE

C'EST

- Encourager et rendre durables les économies d'énergies des riverains du parc éolien
- Un accompagnement des développeurs pour la mise en place de l'audit, avec des conseillers
- La mise en relation avec des entreprises locales et certifiées pour la réalisation des travaux

LA MÉTHODOLOGIE DE MISE EN OEUVRE

- ETAPE 1**
Recensement des intéressés
- ETAPE 2**
Rendez-vous avec les experts dans les maisons concernées
- ETAPE 3**
Réalisation de l'audit énergétique sur place
- ETAPE 4**
Remise du diagnostic
- ETAPE 5**
Proposition d'aides pour la mise en oeuvre
- ETAPE 6**
Mise en relation avec des entreprises de sous-traitance

L'EXEMPLE DE L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE RÉALISÉ À QUILLY



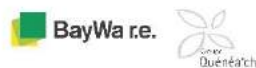
Commune : Quilly

Nombre d'éoliennes : 3 éoliennes de 3 MW

Afin de soutenir la sobriété énergétique des maisons, une démarche d'accompagnement à la rénovation de celles-ci a eu lieu pendant 18 mois en 2021. Cet accompagnement a permis à certains riverains voisins du futur parc éolien de Quilly de bénéficier d'une aide pour la mise en oeuvre d'une rénovation énergétique de leur maison.

- 600** foyers éligibles pour l'audit énergétique
- 65** entretiens individuels réalisés
- 50** audits réalisés ou en cours de réalisation, dont 20 réorientés vers des systèmes d'aides déjà existants
- 9** rénovations énergétiques de maisons réalisées ou en cours de réalisation

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ? INSCRIVEZ-VOUS SUR LE REGISTRE À CÔTÉ DE CETTE AFFICHE.



POUR PLUS D'INFORMATION : WWW.PROJETEOLIEEN-LESVASTRES.FR

9. Une affiche sur les retombées financières pour le territoire

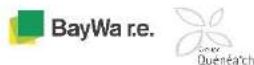
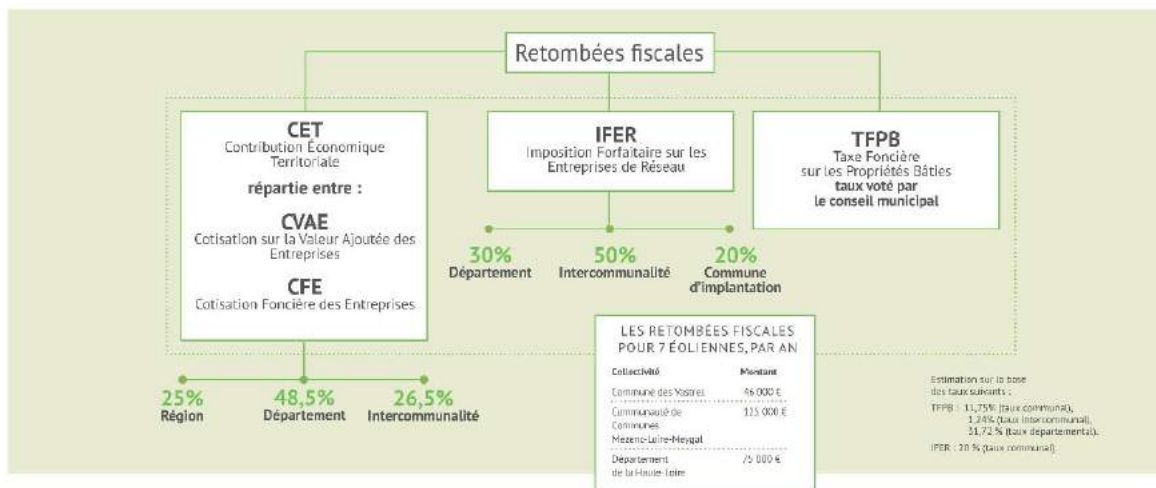


Le projet éolien des Vastres

Les retombées pour le territoire

Dans le cadre d'un projet éolien, les communes bénéficient de différentes retombées :

- 1 **Des loyers pour l'implantation** des éoliennes sur les terrains communaux (l'implantation est en effet privilégiée sur des terrains communaux pour maximiser les retombées économiques dans les caisses de la commune)
- 2 **Des loyers pour l'utilisation temporaire de la voirie**, notamment pour la phase chantier et lors des opérations de maintenance
- 3 **Des mesures compensatoires** Elles font partie du dispositif réglementaire ERC (Eviter, Réduire et Compenser) et sont définies par les bureaux d'étude. Elles visent à limiter les impacts du projet sur le territoire
- 4 **Des mesures d'accompagnement** Elles complètent le dispositif ERC, visent à proposer et accompagner des projets locaux et sont définies en concertation avec les acteurs locaux
- 5 **Des retombées fiscales pour la commune** conformément à la réglementation sur les entreprises



10. Une affiche sur le travail de co-construction des groupes de travail



DES GROUPES DE TRAVAIL...
POUR QUOI FAIRE ?

Dans le cadre de la démarche de concertation voulue par les développeurs du projet des Vastres, 2 premiers groupes de travail ont été organisés en décembre 2021 et en mars 2022 sur des thématiques spécifiques afin d'y travailler avec les habitants intéressés. De nouveaux groupes de travail seront organisés dans les prochains mois pour avancer et poursuivre les réflexions.

1^{ER} GROUPE DE TRAVAIL

Objectifs

- ✓ Présenter les études initiales
- ✓ Co-construire les mesures d'accompagnement à partir des propositions faites au forum de septembre
- ✓ Présenter le financement participatif
- ✓ Identifier des points de vue de photomontages pour la réalisation des photomontages

2^{EM} GROUPE DE TRAVAIL

Objectifs

- ✓ Partager les résultats des dernières études initiales
- ✓ Présenter 3 scénarios d'implantation du parc éolien
- ✓ Partager les photomontages du projet
- ✓ Poursuivre la co-construction des mesures d'accompagnement
- ✓ Présenter la campagne de financement et imaginer ensemble la meilleure communication possible pour informer largement
- ✓ Décider ensemble des informations importantes à communiquer pour ce forum



11. Une affiche participative sur les principaux résultats du travail collectif



POINTS DE VUE DE PHOTOMONTAGES IDENTIFIÉS AU 1ER GROUPE DE TRAVAIL

1. Hameaux à 500 m du parc
2. Le circuit du Marais (Vastres – Vastrets – Chazallets – Villelonge)
3. Chambon
4. Au croisement avec Détourbe sur la D19
5. Mézenc
6. Fay-sur-Lignon
7. La Noye sur la D151

9 PHOTOMONTAGES PRÉSENTÉS AU 2^e GROUPE DE TRAVAIL

1. Mars
2. Les Vastres Centre Bourg
3. Le Soutour
4. Le Pau
5. Les Fours
6. Le Chambon sur Lignon
7. Mezenc
8. Fay-sur-Lignon
9. Hugons

Ces photomontages ont été réalisés spécialement pour le groupe de travail par les co-développeurs. Ils sont **temporaires** puisque l'implantation exacte des éoliennes n'est pas encore déterminée. Néanmoins, ces photomontages présentés seront sensiblement identiques à ceux qui seront prochainement réalisés avec l'implantation finale.

Retrouvez-les sur le site internet du projet dans les Documents de la Concertation ou dès aujourd'hui via l'outil de réalité immersive que nous vous invitons à essayer !



MESURES D'ACCOMPAGNEMENT **RETENUES**

Thématique	Mesure détaillée	Coût de l'opération	Quelles sont les mesures prioritaires pour vous ?
Réduction des consommations électriques	Financer les audits énergétiques des maisons des particuliers volontaires (sur un rayon d'environ 5km autour du projet éolien des Vastres) pour évaluer les travaux qui seraient à réaliser par eux ensuite s'ils le souhaitent	3500 euros / maison	
Tourisme	Créer un projet de land art à 500 m des éoliennes pour en faire un endroit touristique	Plusieurs dizaines de milliers d'euros a priori	
Cadre de vie	Entermer certaines portions de lignes électriques dans la commune des Vastres ou dans un périmètre à définir autour du parc éolien	Devis en cours	
Tarif préférentiel	Proposer un tarif préférentiel d'électricité pour les habitants des Vastres et riverains du parc éolien	* - 10% sur le prix du kWh pendant 5 ans minimum	



POUR PLUS D'INFORMATION : WWW.PROJETEOLIEN-LESVASTRES.FR

Questions et remarques des participants

Les participants ont pu poser leurs questions aux co-développeurs présents et leur faire part de leurs remarques. Les échanges sont repris ci-dessous et classés par thématique.

1. Le projet

Question : « Où en est le projet éolien des Vastres ? »

Réponse de BayWa et Quénéa'ch : Le projet des Vastres est toujours en développement. Les états initiaux des différentes études (acoustiques, paysagères, écologiques, de vent) ont été rendus par les cabinets d'études en charge de leur réalisation. Ces études servent à affiner la connaissance du territoire afin de déterminer l'implantation la plus pertinente. En ce qui concerne l'étude écologique, des études complémentaires doivent être menées sur les espèces déjà identifiées comme sensibles, afin de les impacter le moins possible. Voici le calendrier du projet à ce jour :

CALENDRIER DU PROJET



Question : « Combien y aura-t-il d'éoliennes ? »

Réponse de BayWa et Quénéa'ch : Il y aurait 7 éoliennes au maximum.

Question : « Qui fabrique les éoliennes de ce projet ? »

Réponse de BayWa et Quénéa'ch : Ce sera une entreprise européenne comme une entreprise danoise, allemande ou espagnole.

Question : « Quelle est la distance la plus rapprochée possible entre les éoliennes ? »

Réponse de BayWa et Quénéa'ch : Cela correspond à 3 fois le diamètre en largeur et 5 fois le diamètre en longueur, soit environ 350m entre chaque éolienne.

Question : « Quels types d'agricultures sont en place sur les parcelles visées par le projet éolien ? »

Réponse de BayWa et Quénéa'ch : Il s'agit principalement de zones de pâture et de forêts communales.

Question : « Qui sont les propriétaires de ces parcelles ? »

Réponse de BayWa et Quénéa'ch : Nous avons essayé de privilégier les parcelles communales afin que les retombées financières bénéficient au maximum à la collectivité mais il y a aussi des terrains privés.

2. Mesures d'accompagnement

Question : « *Où en est le projet de l'offre d'électricité locale ?* »

Réponse de BayWa et Quénéa'ch : Il s'agit d'une mesure d'accompagnement issue des groupes de travail et qui est actuellement à l'étude chez les développeurs. C'est donc en cours de discussion.

Remarque d'un participant : « *Concernant les mesures d'accompagnement liées à l'artistique, il faut se renseigner sur le regroupement citoyen « les nouveaux commanditaires » et sur le « 1% artistique » auquel le projet pourrait être éligible* ».

Réponse de BayWa et Quénéa'ch : Nous vous remercions pour ces suggestions et allons faire des recherches. Ces sujets seront aussi approfondis si la mesure d'accompagnement relative à un projet artistique, qui est soumise aux votes des participants aujourd'hui, obtient un certain soutien.

3. Etudes d'impact

Question : « *Est-ce qu'il y a vraiment des problèmes avec les élevages et les éoliennes ?* »

Réponse de BayWa et Quénéa'ch : Dans la majeure partie des cas détectés, les problèmes sur les élevages sont dus à une mauvaise mise à la terre de l'installation agricole. Quelques cas ont fait grand bruit dernièrement et ont mobilisé conjointement les associations d'agriculteurs, les associations des professionnels de l'éolien ainsi que les services de l'Etat pour déceler la cause des troubles dans les élevages. De nombreuses études ont ainsi été menées et aucune à ce jour n'a identifié les éoliennes comme étant à la source de ces perturbations.

Question : « *Pourra-t-on avoir accès aux études acoustiques ?* »

Réponse de BayWa et Quénéa'ch : Nous allons voir si cela est possible avec notre service juridique interne. Au plus tard, les résultats de ces études seront consultables lors de l'enquête publique.

Question : « *Quelle est la longévité des éoliennes et que se passe-t-il après ?* »

Réponse de BayWa et Quénéa'ch : La durée de vie des éoliennes est environ de 30 ans et est assurée par une qualité de maintenance. Au bout des 30 ans, les éoliennes sont renouvelées, pour être remplacées par des modèles plus récents et bénéficiant des dernières avancées technologiques, ou bien elles sont démantelées et les terrains utilisés remis en état, conformément à la législation en vigueur, et à la charge des développeurs.

4. Démarche d'information et de concertation

Remarque d'un participant : « Il faudrait que vous distribuiez les lettres d'information à Mars et à Saint Julien d'Intres ».

Réponse de BayWa et Quénéa'ch : Oui, le dernier document d'information a été distribué largement, y compris sur ces deux communes. Nous veillerons à ce que l'information vous soit transmise.

Remarque d'un participant : « Je trouve le travail des groupes de travail qui ont eu lieu et qui est présenté ici très intéressant. C'est super de faire participer les gens, y compris aujourd'hui à ce forum ! »

Contacts

Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes qui ont participé à ce 2^e forum d'information.

Retrouvez toutes les informations du projet sur le site internet du projet :

www.projeteolien-lesvastres.fr

Pour toutes questions, vous pouvez contacter :

Kilian ALVAREZ

Chef de projet éolien chez BayWa r.e

Mail : Kilian.Alvarez@baywa-re.fr

Nikita GHELELOVITCH

Chef de projet éolien chez Arvro Energies (filiale du groupe Quénéa'ch)

Mail : nikita.ghelelovitch@arvro-energies.fr

Marion GIELLY

Consultante Concertation chez Mazars

Mail : marion.gielly@mazars.fr

Tél. : 07.61.58.62.69